

Les activités créatives et culturelles génèrent 4,5 milliards de francs. C'est ce que révèle une étude de la Haute Ecole de gestion

# Culture et création pèsent lourd

ERIC LECOULTRE

**Etude** ► «On a trop souvent tendance à parler des activités culturelles en termes de coûts [pour les collectivités], sans prendre en compte leurs apports économiques.» Sami Kanaan, conseiller administratif chargé de la Culture en Ville de Genève, a introduit ainsi la présentation d'une étude mandatée par son département et celui de l'Instruction publique à l'Etat. Ces travaux – une première à Genève – ont été menés par la Haute école de gestion (HEG) et avaient pour objectif de mesurer le poids de «l'économie créative et culturelle».

Les résultats diffusés vendredi montrent que ce dernier est considérable. Les métiers étudiés représenteraient 27 866 emplois, soit 7,6% de l'ensemble des actifs du canton (6,8% en équivalents temps-plein). José Ramirez, le professeur de la HEG qui a piloté cette étude avec sa collègue Joelle Latina, compare ce chiffre avec le poids lourd de l'économie genevoise, à savoir la finance, qui compte 30 000 emplois à Genève. L'économie créative et culturelle n'a pas de quoi rougir non plus dans le domaine de la création de valeurs: elle génère pas moins de 4,5 milliards de francs, soit 9,5% du produit intérieur brut (PIB) du canton. Elle se situe largement devant des secteurs comme l'horlogerie (1,9 milliard) ou la construction (1,8 milliard).

## Importance sous-estimée

Ces constats surprenants seraient par ailleurs «sous-estimés», explique José Ramirez.



Les métiers des domaines de la création et de la culture représenteraient 27 866 emplois, soit 7,6% de l'ensemble des actifs du canton. (Sur la photo, une représentation au CERN de *Quantum*, de Gilles Jobin). JPDS

Pour mener cette étude, les chercheurs ont effectué un difficile travail de sélection des domaines à rassembler sous l'étiquette de l'économie créative et culturelle, selon une méthode

inspirée de travaux similaires à Zurich. Au centre, on retrouve évidemment les métiers classiques liés à la production artistique (théâtre, musique, écriture, etc.). Puis viennent les

activités de diffusion et d'administration (gestion de salles, communication, etc.) qui ont également été incluses dans ce secteur. La liste mentionne notamment des métiers comme la

programmation de jeux vidéo, le journalisme ou encore la gestion de bibliothèques ou d'archives. D'autres activités, comme l'horlogerie ou les milieux de la nuit (dancings, bars, etc.) ont été exclues, bien qu'elles comportent une dimension créatrice. L'étude de la HEG ne prend pas non plus en compte les effets économiques indirects générés auprès d'autres secteurs.

«Nous avons une intuition, nous disposons désormais d'une preuve basée sur des faits qui montrent les effets très bénéfiques de l'économie culturelle et créative», explique Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée notamment de la Culture. Son homologue de la Ville, Sami Kanaan, relève que les retombées sont bien supérieures aux subventions accordées par les communes ou l'Etat, qui se situeraient aux alentours de 400 millions de francs. «Ce qui démontre qu'il y a une réelle valeur ajoutée, principalement au niveau local.»

## Incidence sur les subventions

Reste que l'argument de l'utilité économique pourrait s'avérer à double tranchant: pourrait-il se retourner contre les domaines culturels qui créent effectivement moins de richesses? «Ces différentes activités sont fortement liées, répond Sami Kanaan. Couper les subventions dans un domaine touche généralement les autres.» Le magistrat en conclut que les élus, municipaux ou cantonaux, devraient y réfléchir à deux fois avant de réduire les budgets dévolus à la culture: «Non, il ne s'agit pas que d'un luxe», ajoute M<sup>me</sup> Emery-Torracinta. |